

Mantes-la-Jolie

magazine

manteslajolie.fr

13
Jan. 2023



Nouveau CCAS

L'action sociale : une priorité

BUDGET
La Ville confirme
ses engagements

RENCONTRE
Le docteur
Joseph Bakar

PATRIMOINE
Zoom sur le chantier
de la Collégiale

Suivez-nous

Facebook

@Ville de Mantes-la-Jolie
(page officielle)

Twitter

@ManteslaJolie_

LinkedIn

Ville de Mantes-la-Jolie

Instagram

@mantes_la_jolie
pour taguer #majoliemantes



INCENDIE AU CVS LES GARENNES

Un incendie s'est déclaré dans le CVS des Garennes dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier dernier, entraînant la suspension des activités et la fermeture du centre de vie sociale. Les services de la Ville ont œuvré afin de décontaminer et sécuriser entièrement le lieu. Le CVS a finalement pu rouvrir le 10 janvier, au lieu du 13 initialement annoncé.

Vrai / Faux sur les réseaux

Rien n'est fait pour le stationnement des professionnels de santé.

Faux : Les professionnels de santé qui le désirent – comme par exemple les infirmières libérales – peuvent contracter Interparking et bénéficier de la gratuité avec ou sans limitation de durée selon les zones de stationnement à Mantes-la-Jolie. Le professionnel doit fournir le numéro RPPS, l'adresse complète, la ou les plaques d'immatriculation concernées, la ou les marques et modèles des véhicules, un numéro de téléphone mobile et fixe pour joindre le responsable légal, le ou les numéros d'abonnés.



Vu sur
@ManteslaJolie_

8, 9, 10 février LE PROGRAMME SENIOR EST EN LIGNE



Le programme des sorties et autres réjouissances pour les trois mois à venir vient d'être mis en ligne sur le site de la Ville. Les seniors y trouveront tout sur les prestations qui leur sont proposées, ainsi que les activités, sorties ou leur bien-être. N'oubliez pas : les 8, 9 et 10 février prochain, le repas des seniors, toujours très attendu, se déroulera au parc des expositions Michel-Sevin. Il sera pour vous tous un moment convivial qui vous permettra de vous retrouver dans une ambiance festive.

Inscription au
☎ 01 34 78 97 99

Jusqu'au 25 février LE RECENSEMENT A COMMENCÉ

Le recensement de la population a commencé le 19 janvier. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information dans

vos boîtes aux lettres ou en mains propres. Vous n'aurez qu'à suivre les instructions qui y sont indiquées. Attention, ce document est indispensable pour vous faire recenser.

Pour plus d'informations
🌐 www.le-recensement-et-moi.fr



5 mars SI GEORGES TARDIF M'ÉTAIT CONTÉ



L'exposition Georges Tardif, installée au Musée de l'Hôtel-Dieu rencontre son public. Pour en savoir encore plus sur cet architecte du paysage si talentueux, une visite guidée est organisée le dimanche 5 mars prochain, au tarif de 5,20 € et 2,55 € (tarif réduit).



304 ❤️ La parade des ours présentée à l'occasion du lancement des festivités de Noël a ravi les habitants de Mantes-la-Jolie. Ils ont été nombreux à suivre la parade qui s'est élancée depuis le parvis de l'Hôtel de Ville, a poursuivi sa déambulation par la rue Porte aux Saints pour s'achever sur la place Saint-Maclou. Un moment magique et festif !

Retrouvez-nous sur @manteslajolie
et partagez vos coups de cœur !
Partagez vos photos de la Ville
avec notre hashtag #majoliemantes

LA RUE PORTE AUX SAINTS ROUVERTE À LA CIRCULATION

Après l'incendie survenu le 17 décembre dernier au 35, rue Porte aux Saints, la rue a été rouverte à la circulation samedi 20 janvier à midi.

Par précaution, le trottoir ainsi que les places de stationnement situées au droit des bâtiments touchés par le feu restent inaccessibles au public. Un marquage au sol de type passage piéton provisoire est également matérialisé afin de protéger les piétons.





**Nous allons
redonner tout
son éclat à
Mantes-la-Jolie**



Raphaël Cognet
Maire de Mantes-la-Jolie

Un mois riche de rencontres

| 3 | — ÉDITO

Après les fêtes de fin d'année qui, je l'espère ont été réconfortantes pour chacun d'entre vous, le temps est venu de vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année 2023 que je souhaite placer sous le signe de la bienveillance et de l'efficacité.

Bienveillance d'abord pour nos agents de la Ville. Ils œuvrent au quotidien pour les Mantais et je souhaite qu'ils puissent travailler dans de meilleures conditions pour être le plus efficace possible, à votre service. Alors que l'ancien Directeur général des services de la Ville vient d'être condamné à 3 mois de prison avec sursis pour avoir usurpé mon identité et envoyé des SMS malveillants à des fonctionnaires, je ferai tout pour que cela ne se reproduise plus jamais. C'est pourquoi nous lançons une grande réflexion sur le bien-être au travail.




Efficacité ensuite, car cette année devra être celle de la mise en œuvre des projets municipaux : modernisation du Centre communal d'Action sociale pour en faire un guichet unique ouvert à tous, poursuite de la rénovation urbaine, implantation de nouvelles enseignes commerciales, rénovation des places Saint-Maclou, Marché au Blé, Sainte-Anne et Paul-Bert.

Enfin, la justice poursuit son travail grâce à nous. Le verdict est tombé dans l'affaire des marchés forains, et tous les protagonistes ont été condamnés. La Ville a été exonérée de toute responsabilité et sera indemnisée. Après vous, chers Mantais, la justice me donne donc également raison.

Les audits en cours (Police municipale, commande publique et urbanisme) se poursuivent. Vous pouvez avoir confiance en moi : vous en serez les premiers informés lorsque les résultats seront connus.

Vous nous avez élus pour remettre de l'ordre dans notre Ville et dans ses services. C'est la condition pour redonner tout son éclat à Mantes-la-Jolie pour qu'elle cesse d'être dénigrée à cause de pratiques et d'un système d'un autre âge.



-  Raphaël COGNET
-  @raphaelcognet
-  raphael.cognet

SOMMAIRE

- 02 | CONNECTÉS
- 04 | À LA UNE
- 06 | COMMERCES
- 07 | SANTÉ
- 08 | FOCUS
- 10 | GRAND ANGLE
- 12 | DANS MA VILLE
- 18 | RENCONTRE
- 19 | AGENDA
- 22 | HISTOIRE & PATRIMOINE

Contactez et rencontrez votre Maire :

Hôtel de Ville - 31, rue Gambetta - B.P. 1600 - 78201 Mantes-la-Jolie CEDEX  maire@manteslajolie.fr  **01 34 78 81 00.**

Rendez-vous • le **1/02** à l'Hôtel de Ville • le **7/02** à la mairie de quartier de Gassicourt • le **14/02** à la mairie de quartier du Val-Fourré



Le Trail de la Galette : 447 passionnés au départ

Le Trail de la Galette connaît un succès grandissant. Malgré la pluie et le vent, 447 participants étaient sur la ligne de départ.

Humide et venteux... Samedi 14 janvier, il fallait vraiment avoir la passion chevillée aux baskets pour venir braver les intempéries qui ont sévi tout au long de cette nouvelle édition du Trail urbain de la Galette.

Parmi les 487 inscrits - un record - 447 courageux se sont présentés sur la ligne de départ bravant ainsi le mauvais temps et les 12 km du parcours tortueux concocté pour l'occasion dans les rues de Mantes-la-Jolie.

Entre l'envol d'un barnum, les barrières affalées ou les soucis d'électricité dus aux conditions tempétueuses, les services de la Ville ont réagi rapidement afin de prendre des mesures radicales pour assurer avant tout la sécurité des coureurs. Les tentes ont été démontées, la scène déplacée, et les points stratégiques réorganisés à la hâte sous le porche, devant la librairie La Procure.

Tous ces aléas n'ont pas empêché Benoît Dupart, du club de Rosny-sur-Seine, de s'emparer de la victoire

dans un temps canon : 43'58". La première féminine – Anne-Sophie Louf du CAMV a bouclé le parcours en 48'30" – ce qui la place 13^e au scratch (classement complet).

Petit clin d'œil aux jumeaux Violette et Félix Ménager qui ont terminé dernier de l'épreuve qu'ils ont parcourue en 1h37'35".

Tout comme l'ensemble des concurrents, ils ont remporté une galette des rois pour 6 personnes qu'ils ont pu partager entre amis ou en famille. " Nous mettons en avant le côté convivial de ce trail qui s'est déroulé cette fois-ci dans des conditions extrêmes. Mais reconnaissons que cela colle parfaitement au concept du trail ! ", expliquent les organisateurs.



Apprendre à devenir durable

L'IUT de Mantes a intégré depuis 2019 dans sa stratégie le Développement Durable et la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises.

Son offre de formation comprend des parcours spécifiques. Ainsi, dans le cadre du BUT Génie Civil et Construction Durable, le parcours « Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des Bâtiments » ou la licence Professionnelle

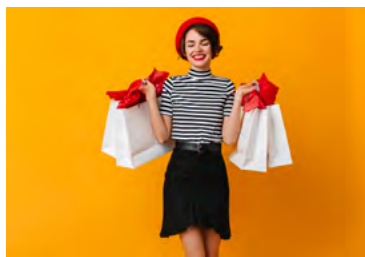
« Nouvelle Mobilité Electrique » ainsi que la licence de gestion « Organisation et Développement ».

Mais l'ensemble des formations préparées à l'IUT, du master d'administration des entreprises aux différents BUT industriels ou tertiaires intègrent des modules liés à la RSE et au développement durable. L'économie circulaire, la gestion des déchets, la sobriété énergétique sont étudiées mais aussi le respect des minorités,

l'inclusion des personnes handicapées et la lutte contre les discriminations. De plus, dans le cadre des projets en autonomie, les étudiants peuvent monter des projets mettant en valeur ces préoccupations. L'IUT organise également des journées d'études consacrées à ces thèmes. La prochaine aura lieu le 3 février sur la gestion des communs et la préservation du bassin du Congo.

19 millions de visiteurs en centre-ville en 2022

Il y a ceux qui critiquent leur centre-ville et ceux qui agissent... La preuve, c'est Mytraffic qui nous la donne. En 2022, 19 millions de visiteurs ont fréquenté le centre-ville. Un chiffre en hausse de 10 % par rapport à 2021 (17 millions). Soit une augmentation de 2 millions de visiteurs acquis. En décembre, 1,6 million de piétons ont foulé les rues du centre de Mantes-la-Jolie. C'est 13 % de plus qu'en 2021, ce qui représente 100 000 personnes. À noter que mois après mois, la fréquentation n'a cessé d'augmenter, permettant de revenir à des chiffres équivalents à ceux d'avant Covid.



Le dimanche pour flâner en ville

Engagée dans une démarche de valorisation et d'amélioration de l'attractivité de son centre-ville, en soutien aux commerces locaux de proximité et en application de la loi du 6 août 1995 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, l'équipe municipale a souhaité augmenter de 5 à 12 le nombre de dérogations au repos dominical.

Soldes d'hiver : 15, 22, 29 janvier et 5 février

Soldes d'été : 2, 9, 16 et 23 juillet



Transformation environnementale : exprimez-vous !

La Communauté Urbaine lance une enquête publique sur le volet environnemental du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. Cinq quartiers sont concernés : Aviateurs, Musiciens, Physiciens, Chénier-Lecuyer, Les Dalles. L'enquête publique se déroulera dans les locaux de la mairie de quartier du Val Fourré (dalle du secteur Clémenceau, place Clémenceau, Mantes-la-Jolie). Des permanences se tiendront aux dates suivantes :

- Vendredi 10 février de 14h à 17h
- Jeudi 16 février de 9h à 12h (permanence téléphonique)
- Mardi 28 février de 14h à 17h

Les habitants pourront aussi faire part de leur avis de façon numérique en flashant le QR code au bas de cette page.

Le rapport et les conclusions issus de cette enquête seront ensuite accessibles au public pendant un an : à la Communauté urbaine, à l'Hôtel de Ville, aux mairies de quartier du Val Fourré et de Gassicourt, à la Préfecture des Yvelines.

Le volet écologique du projet de rénovation du Val-Fourré prévoit notamment :

- Une meilleure isolation énergétique des logements
- Davantage d'espaces verts
- L'aménagement de pistes cyclables
- La rénovation et création d'allées piétonnes
- La récupération des eaux de pluie

Plus d'infos sur manteslajolie.fr



Aqualude : des tarifs en baisse

Le lundi 9 janvier dernier, la piscine Aqualude a rouvert. L'arrivée du nouveau délégataire Prestalis s'est traduit par une bonne nouvelle : la baisse des tarifs en dépit de la flambée des coûts de l'énergie. Ce nouveau contrat vise à améliorer le service offert aux habitants, tout en réduisant les tarifs. Concrètement, le prix d'une entrée est de 5,45 € contre 5,95 € et le tarif de dix entrées s'élève désormais à 49,35 € contre 53,55 € auparavant.

Plus d'infos sur :

piscine-aqualude.fr



De nouveaux horaires à Duhamel

Depuis le 20 septembre, la Ville expérimente de nouveaux horaires pour la médiathèque Georges-Duhamel. Objectif : s'adapter aux emplois du temps de tous les Mantais et à toutes les envies. Ces nouveaux horaires sont en expérimentation jusqu'à la fin du mois de mars 2023.

Mardis et vendredis : 13h > 19h
Mercredis et samedis : 10h > 18h (sans interruption)

Lundi, jeudi, dimanche et jours fériés sauf mention contraire : fermée

Médiathèque Georges-Duhamel

☎ 01 34 78 81 01



Des aides existent pour soulager les commerçants.

COMMERCE

Crise énergétique : quelles aides pour les commerçants ?

La crise énergétique impacte fortement le quotidien de nos commerçants. La Ville les soutient et les guide vers les dispositifs d'aides existants.

Protéger l'attractivité et accentuer le dynamisme de Mantes-la-Jolie. Tel est le credo de l'équipe municipale.

Alors que la crise énergétique fragilise les commerçants et les artisans, des dispositifs d'aides existent et peuvent les accompagner, pour qu'ils puissent poursuivre le plus sereinement possible leur activité et pour que ce très important poste de dépense impacte plus modérément leur activité.

La Région Île-de-France propose le Chèque Efficacité Énergétique. Il permet de faciliter et d'accélérer les dépenses d'investissement dans le domaine de l'énergie et l'économie circulaire. L'aide proposée par la Région peut aller jusqu'à 5 000 €. Ce dispositif peut financer à hauteur de 50 % l'achat d'équipements basse consommation, de luminaires LED, des travaux d'isolation, etc.

L'État a également mis en place l'Aide

gaz et électricité pour réduire les coûts de consommation d'énergie et ce, dans l'optique d'absorber l'impact de la hausse du prix de l'énergie. L'aide peut être égale à 50 % du différentiel entre la facture 2021 majorée de 50 %, et la facture 2022.

À Mantes-la-Jolie, l'Office du Commerce reste également mobilisé et à la disposition des commerçants pour les guider dans ces démarches administratives. Un diagnostic gratuit peut également être réalisé par les partenaires de l'Office du Commerce afin d'aider les commerçants à identifier les différents leviers pour les aider à faire baisser leur consommation d'énergie. La Ville a également mobilisé la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur ces sujets pouvant s'avérer très complexes.

Pour contacter l'Office du Commerce :

📍 4 place Saint-Maclou

☎ 01 88 02 00 45

« L'Office du Commerce reste mobilisé et à disposition des commerçants pour les guider dans ces démarches administratives. »

Nouvelles vitrines



ALIMENTATION

Dreams Donuts

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h

Le dimanche de 10h à 18h

Les gourmands du Mantois ont désormais leur adresse depuis de 10 décembre. Dreams Donuts comble les désirs sucrés de chacun grâce à ses donuts à composer soi-même. La venue de cette enseigne, tout droit importée de Belgique, s'est concrétisée lors du Salon de la Franchise. Nassim Menana est ravi du succès que rencontre sa boutique. Chaque semaine, de nouveaux goûts sont proposés chez Dreams Donuts où il est également possible de s'asseoir pour déguster. Et ce n'est pas tout : milkshake, bubble tea, macchiato chaud ou froid sont également à découvrir.

📍 58, rue Nationale

📍 Dreams Donuts Mantes-la-Jolie



ALIMENTATION

Leonidas

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

La célèbre enseigne de chocolats belges Leonidas est de retour à Mantes-la-Jolie depuis le 17 décembre. Le Salon de la Franchise a permis de rencontrer Mohand Mazri et son épouse Zina, qui vient lui prêter main forte le temps du lancement. Chocolat blanc, noir ou au lait, ganache, crème au beurre ou caramel, il y en a pour tous les goûts. La star de chez Leonidas, c'est le Manon, vendu actuellement en édition limitée pour célébrer les 110 ans de la marque. Des partenariats sont également développés avec des pâtisseries pour proposer des macarons, ou des glaces l'été prochain. À vos ballottins : la Saint-Valentin et Pâques approchent déjà à grands pas !

📍 28, rue Chanzy

☎ 01 80 84 43 69

✉ leonidas.manteslajolie@gmail.com

Le Maire, Raphaël Cognet, Albert Persil, adjoint à la santé et le Dr Marie-Hélène Pic, présidente de la Commission Médicale d'Établissement ont fait visiter la Ville aux internes.



HÔPITAL

La Ville se met en quatre pour séduire les internes

En décembre dernier, le maire, Raphaël Cognet a rencontré une quinzaine d'internes de l'hôpital François-Quesnay. Objectif : leur faire aimer Mantes-la-Jolie et leur donner envie de s'y installer.

C'est une opération séduction. Un moment convivial offert conjointement par la Ville et l'hôpital pour faire découvrir Mantes-la-Jolie à ceux qui pourraient avoir envie, un jour prochain, de venir y vivre et y soigner.

Le 5 décembre dernier, une quinzaine d'internes en poste à l'hôpital François-Quesnay ont découvert Mantes-la-Jolie. Pour l'occasion, Raphaël Cognet s'était mué en VRP de luxe. " C'est important de prendre le temps de donner envie à ces jeunes gens de découvrir notre Ville. Nous manquons de médecins à Mantes. Et si nous voulons que notre hôpital – le premier employeur de la Ville – continue à être performant, nous avons besoin d'eux ", a expliqué le maire en aparté.

Ils sont Niçois, Asniérois, Parisiens, Séné-

galais, Cambodgiens, Burundais ou Algériens, et ont intégré depuis plusieurs mois déjà différents services de l'hôpital. L'interne ? Le passage obligé après 6 années de tronc commun. " L'internat nous permet de tester nos futures spécialisations ", confie l'un d'eux. La route est longue pour devenir médecin. Après l'internat, il leur restera quasiment autant de temps d'étude à effectuer.

« En proche banlieue, on n'entend pas les oiseaux chanter comme ici ! »

Ainsi, chacun d'entre eux évolue en pédiatrie, néonatalogie, radiologie, gynécologie, ophtalmologie, gastro-entérologie ou en-

core stomatologie.

Après le déjeuner pris au Coffee Break, un bus spécialement affrété leur a permis de faire le tour de la Ville, toujours en compagnie de Raphaël Cognet, mué cette fois en guide touristique. " Beaucoup de gens de la petite couronne viennent vivre ici. Il y existe de nombreuses solutions pour les enfants, et la qualité de vie est bonne ", a expliqué le maire.

" Je confirme : j'ai fait un de mes stages dans une commune de proche banlieue et on n'entendait pas les oiseaux chanter comme c'est le cas ici ! ", confie l'une des internes qui vient de s'installer en ville. " J'ai très vite trouvé mes repères ici et réussi à rencontrer des gens. "

Des arguments qui auront, tout le monde le souhaite, convaincu ses collègues de s'installer à Mantes-la-Jolie.

Le 16 janvier, le Maire, Raphaël Cognet, accompagné de ses adjoints Nathalie Aujay, Albert Persil, a présenté ses vœux à l'hôpital François-Quesnay. L'occasion de remercier les soignants, le personnel administratif et de maintenance pour leur investissement quotidien.



Festivités de Noël

Parade festive, marché de Noël, patinoire, maison du Père Noël, les fêtes de fin d'année ont permis aux Mantais de se rassembler.



FOCUS

ÉCONOMIE

Vote du budget : La Ville confirme ses engagements

En présentant un budget maîtrisé, la Ville de Mantes-la-Jolie confirme sa stratégie financière. Forte d'un cadre budgétaire maîtrisé, dû notamment aux économies réalisées par les services de la Ville afin de maintenir sa capacité d'investissement, Mantes-la-Jolie bénéficie d'une situation financière saine qui lui permet d'afficher de hautes ambitions pour les politiques publiques et les investissements au service des habitants.

Les 4 piliers du budget 2023

1 • Stabilité du taux d'imposition

Engagement tenu : les taux municipaux restent inchangés

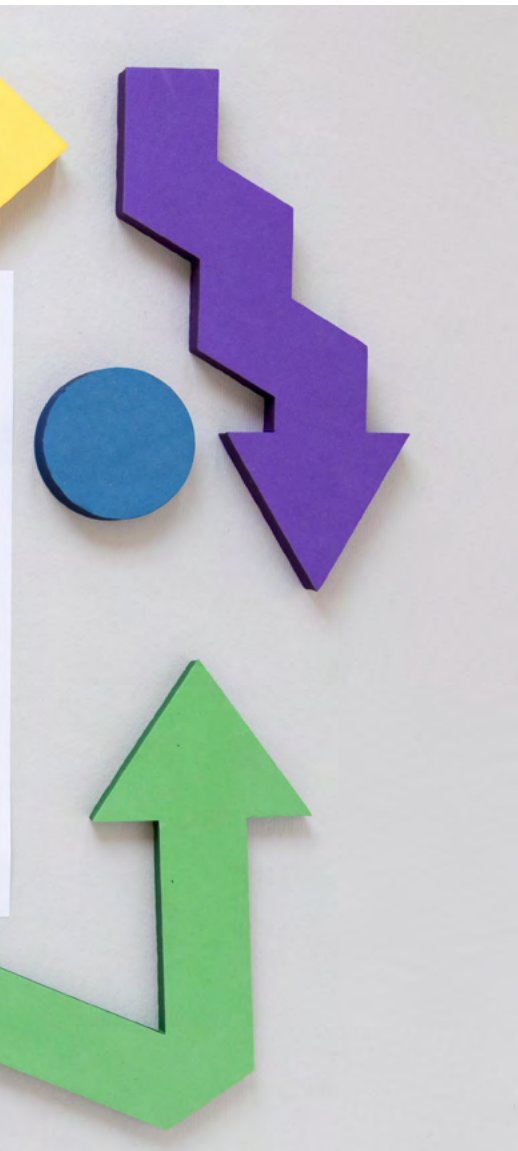
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2021	31,98 %
	2022	
	2023	
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	2021	38,40 %
	2022	
	2023	

2 • Moderniser et renforcer le service public de proximité

Plusieurs services de la Ville vont évoluer ces prochains mois :

Amélioration en cours des accueils aux publics dans les mairies,

Évolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de proposer aux habitants une offre de service public plus adaptée et simplifiée.



3 • Poursuite de l'investissement

De nombreux projets sont en cours. D'autres seront initiés en 2023. Parmi eux :

Programme national de renouvellement urbain :

Restructuration du Cube, du parking Clemenceau, aménagement de l'ancien collège André-Chénier et du gymnase Lécuyer, des écoles Rousseau/Colette/Jonquilles, Construction d'un accueil collectif aux Garennes... ; restructuration de la médiathèque Duhamel, de la crèche Hélène-Touvay ; de l'école Les Mimosas.

Action Cœur de Ville :

Réaménagement des Places du Cœur (Paul-Bert, Sainte-Anne, Saint-Maclou et Marché au Blé) et des Îles ; travaux de restauration de la Collégiale Notre-Dame ;

Rénovation de logements :

Rénovation de 700 logements dans le centre-ville et remise de 200 logements sur le marché grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et au dispositif d'Opération de Restauration Immobilière (ORI).

4 • Maîtriser la dette

La dette s'élève à ce jour à 40,6 M€ et a diminué de plus de 47 M€ depuis 2009. Ce niveau d'endettement maîtrisé préserve ainsi une capacité d'investissement élevée : le budget.

L'investissement dépasse 30 M€ pour 2023

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit par ailleurs, puisque leur augmentation est limitée à seulement 3,9% pour atteindre 72 millions d'euros, malgré les contraintes imposées par l'État.

L'autofinancement de 6,1 M€ est satisfaisant

En progrès depuis 2017 et largement supérieur aux échéances de remboursement de la dette. Cet autofinancement permet de concilier une offre de services publics de qualité, tout en maîtrisant les dépenses.

LES TARIFS MUNICIPAUX

Une révision de 3,5 % (significativement inférieure à l'inflation prévisionnelle) de certains tarifs municipaux a été votée pour l'année 2023.

À NOTER

• Les tarifs de restauration scolaire restent inchangés.

• Accès pour tous aux médiathèques de la Ville : abonnements désormais gratuits.
• Stationnement sur voirie : baisse du coût annuel de la carte d'abonnement (vignette résident). Elle passe de 60 € à 40 €, conformément aux engagements de l'équipe municipale.



SOCIAL

Nouveau CCAS à l'Agora : votre guichet unique

Depuis le 1^{er} janvier, le CCAS de Mantes-la-Jolie a fortement été renforcé : le fruit d'une véritable volonté politique.

“ C'est une réelle volonté politique de vouloir créer un véritable Centre Communal d'Action Sociale. La moitié de la Ville se situe en quartier prioritaire. Nous avons besoin d'un CCAS à la hauteur des besoins des habitants”, relate Ibrahima Diop, adjoint aux affaires sociales interrogé sur le sujet.

Raphaël Cognet fait donc du social une de ses priorités : “ L'idée c'est que tous

les acteurs soient coordonnés et opèrent ensemble, et non chacun de son côté. Pour un meilleur accès au droit des Mantais, il faut de la transversalité. C'est ce que nous engageons avec ce nouveau service ouvert à tous et unique en son genre. Le CCAS, élaboré dans les années 2000, ne correspondait plus aux attentes actuelles : il est beaucoup trop petit et ne peut pas mettre en place un accompagnement global. Nous le faisons donc

grandir et lui donnons plus de moyens.”

Au-delà du côté pratique, “ notre ambition est de détecter les besoins de ceux qui nous consultent ”, abonde Ibrahima Diop. Il s'agit d'accompagner la personne à travers l'ensemble de son parcours social. “ On écoute, on oriente et si l'on décèle un problème au cours de la discussion, nous avons le service adéquat sur place pour lui venir en aide. ”



C'est quoi un CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Mantes-la-Jolie anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal, en lien étroit avec les partenaires publics et privés. Il met ainsi en œuvre les politiques de solidarité et organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Les compétences intégrées depuis le 1^{er} janvier 2023 au Centre Communal d'Action Sociale:

Le logement, le point justice, l'apprentissage du français, la politique de santé et l'information prévention santé, la politique à destination des seniors. Sur ce dernier point, la nouvelle municipalité souhaite lutter durablement contre l'isolement des seniors "trop souvent oubliés" et à favoriser la proximité et la dignité. Le CCAS sera par ailleurs porteur du Programme de réussite éducative.



Souvent ignoré, le CCAS est une structure qui fonctionne de manière totalement autonome, avec un budget propre.

« Le social : la priorité du maire et de l'équipe municipale »

À titre d'exemple, le Centre Communal d'Action Sociale ancienne génération était doté de 600 000 €. " Le budget de fonctionnement qui lui est attribué aujourd'hui est de 2,5 millions d'euros." De quoi donner à Cyril Somaggi, son nouveau directeur, les moyens de le structurer afin de rendre un service public de qualité. Dans la même lignée, seules deux per-

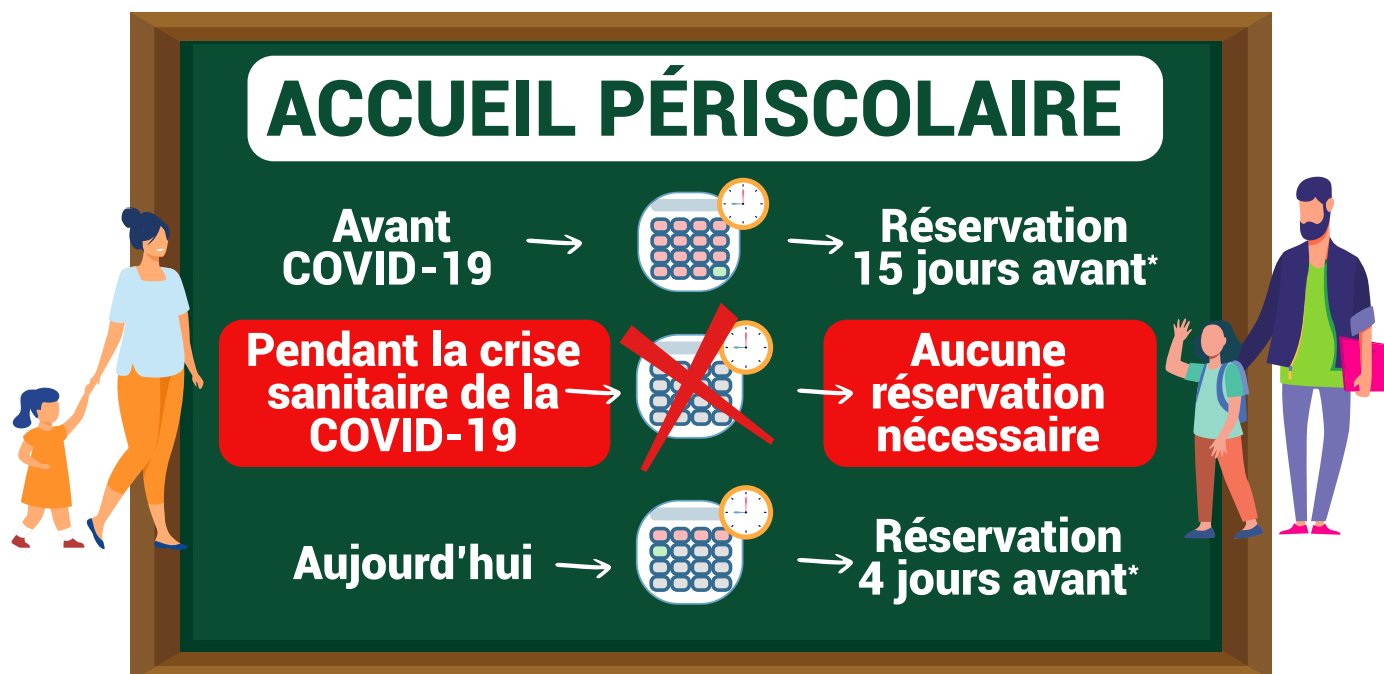
sonnes travaillaient auparavant pour le CCAS. Elles seront désormais plus d'une quinzaine.



Le portage de repas à domicile : un service social d'aide à la personne

À ce jour, la Ville assure par le biais du délégataire ELIOR, la gestion du service de portage de repas à domicile. La commune, à travers le renforcement des compétences du CCAS, souhaite faire de ce service de portage, un service social d'aide à la personne. Ce service constituera un levier incontournable pour garantir la qualité nutritionnelle des repas pour les seniors afin de préserver leur autonomie. Le CCAS, en partenariat avec le futur prestataire, pourra ainsi veiller au repérage des situations à risque, prévenir la dénutrition et réaliser une veille sociale auprès des seniors les plus fragilisés.

📍 Agora, 254, boulevard du Maréchal Juin
☎ 01 30 94 02 02



*Le non-respect des délais de réservation entrainera une pénalité de 13,90 €

SOLIDARITÉ

Accueil périscolaire et centres de loisirs : des règles assouplies

Après la difficile période du Covid, les modalités de réservation à l'accueil périscolaire et dans les centres de loisirs gagnent en souplesse.

Gâce à la Carte Famille, les Mantais bénéficient d'accès aux prestations municipales à des tarifs personnalisés.

Ces prestations sont encadrées par du personnel diplômé, prévu en fonction du nombre d'enfants présents lors de l'accueil périscolaire le matin, le soir et le mercredi, ainsi qu'aux centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

Pour permettre une organisation optimale, les règles d'inscriptions ont été modifiées et assouplies.

Il y a quelques années, les parents devaient prévoir 15 jours à l'avance le jour où ils auraient besoin d'un allongement du mode de garde de leur enfant.

Et puis, la Covid est passée par là. " Durant cette période exceptionnelle, nous avons fait en sorte de nous adapter aux besoins des familles. Certaines per-

sonnes avaient des demandes de garde pour le jour même, demandes que nous avons satisfaites, faisant fi des délais d'inscription ", explique-t-on au service des affaires scolaires. Les pénalités, appliquées en cas de retard d'inscription, avaient même été levées.

« Notre objectif reste évident : que les enfants des Mantaises et des Mantais soient bien gardés. »

Depuis l'après-Covid, un assouplissement notoire de la période d'inscription pour la garderie à l'école et les centres de loisirs a été voulu par l'équipe municipale. Désormais, la limite des inscrip-

tions est fixée à 4 jours avant la date de garde de votre enfant, week-end compris.

Au-delà de ces 4 jours, il n'est plus possible d'inscrire votre enfant, sauf à vous rendre directement au guichet du service situé à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies de quartier de Gassicourt et du Val Fourré. Mais une pénalité de retard d'inscription sera alors appliquée (13,90 € par famille).

" Nous revenons à un fonctionnement normal, mais avec plus de souplesse. Les pénalités existent car chacun doit comprendre que nous avons un taux d'encadrement à respecter et des animateurs à placer. Notre objectif reste évident : que les enfants des Mantaises et des Mantais soient bien gardés. "

Pour inscrire vos enfants :

✉ mantelajolie.fr onglet **Espace Famille** ou directement à l'accueil de l'Hôtel-de-Ville

Dépôts sauvages : les contrevenants punis

500 € : c'est l'amende dressée aux fraudeurs, coupables d'avoir déposé leurs déchets n'importe où dans la ville.



Il y a quelques jours, avenue Franklin-Roosevelt...



Régulièrement, des déchets sont déposés avenue de la République.

La Ville de Mantes-la-Jolie n'est pas épargnée par l'accumulation anarchique de déchets divers dans l'espace public. L'ensemble des quartiers de la Ville est impacté par ce fléau dû, il faut bien le dire, au manque de civisme de certains habitants. Ces dépôts sauvages sont un danger pour la salubrité, l'environnement et la santé publique (mauvaises odeurs, prolifération des rongeurs, infiltration de substances polluantes, etc.). De plus, le traitement de ces dépôts illicites coûte très cher aux collectivités (59 210 € en moyenne selon une étude menée par l'ADEME).

« Les dépôts sauvages : un danger pour la salubrité »

Jamila El Bellaj, l'adjointe en charge du cadre de vie, a pris le taureau par les cornes en utilisant tous les moyens don-

nés par la loi pour assurer l'élimination des déchets dont l'abandon, le dépôt ou le traitement présente des dangers pour l'environnement.

Cet article permet donc aux collectivités d'instaurer un tarif de retrait et de nettoyage des dépôts sauvages dont l'auteur du délit, lorsqu'il est connu, doit s'acquitter.

La Ville de Mantes-la-Jolie vient donc d'instaurer un tarif de retrait et de nettoyage des dépôts sauvages, et fixé à 500 €. Ce coût pourra être augmenté en fonction du poids, du volume, de la nature, de la dangerosité des produits manipulés, de la difficulté d'accès ou de la nécessité de recourir à l'intervention d'un prestataire extérieur pour un traitement adapté des déchets spéciaux et à la dépollution du site.

La Police Environnement de la Ville est à l'œuvre pour repérer les fraudeurs. Elle a déjà dressé une dizaine de PV.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 4 règles d'or pour bien trier

- ✓ Le bac jaune accepte tous les emballages **mais pas les objets**. Ceux-ci sont à jeter dans la poubelle ordinaire (ex : cassette VHS, CD-DVD, bassine, tuyau, brosse à dents...).
- ✓ Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs.
- ✓ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. L'eau est précieuse.
- ✓ N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.

Pour contacter la Police Environnement :

☎ 01 34 78 81 76

de 8h45 à 12h et de 13h à 17h

✉ police.environnement@manteslajolie.fr



SMS malveillants, marchés forains : les verdicts connus

La Ville de Mantes-la-Jolie était partie civile dans deux affaires judiciaires. Les verdicts viennent d'être rendus par le Tribunal correctionnel de Versailles.

Trois mois avec sursis pour l'ancien Directeur général des services de la mairie dans l'affaire des SMS malveillants envoyés à plusieurs agents municipaux et de l'usurpation d'identité du Maire.

Un an avec sursis et 5 ans d'inéligibilité pour l'ancien premier adjoint et Maire par intérim, Sidi El Haimer, dans l'affaire des marchés forains, et l'ensemble des prévenus condamnés.

Ces deux verdicts sont lourds de sens car ces affaires ont " abîmé l'image de la Ville ". " Heureusement, ce temps est désormais derrière nous et mon devoir est de faire que cela ne se reproduise jamais ", a confié le Maire, Raphaël Cognet.

Pour rappel, concernant les marchés forains de la Ville, Raphaël Cognet avait directement saisi les services de Police

afin d'effectuer un contrôle des marchés en 2018. " Je n'imaginai pas un seul instant l'ampleur que prendrait ce dossier. À ma demande, la Ville s'était portée partie civile. Elle est aujourd'hui entièrement mise hors de cause. Elle sera indemnisée du préjudice subi. C'est ce que je souhaitais, même si je ne me réjouis aucunement des condamnations des uns et des autres. "

Cette affaire avait valu à Raphaël Cognet

« Après les électeurs en mai 2021, la justice me donne raison. »

d'être mis en minorité en 2021 par Pierre Bédier, conseiller municipal, Sidi El-Haimer et les ex-élus de 2020, aujourd'hui

dans l'opposition. " Après les électeurs en mai 2021, la justice me donne raison ", confie Raphaël Cognet.

Comme l'équipe municipale s'y est engagée, l'opération " mains propres " se poursuit dans l'optique d'assainir le fonctionnement de l'ensemble des services de la municipalité. Trois audits, réalisés par trois cabinets indépendants et portant sur la Police Municipale, l'urbanisme et la commande publique sont en cours. Ils livreront très prochainement leurs verdicts.

Nul doute qu'il permettra à la Ville d'assainir ses pratiques et par là même son fonctionnement, afin de rendre un meilleur service aux Mantais.

Association SSAAD :

Un phare au milieu des Garennes



Yamina Graichi, coordinatrice, médiatrice scolaire, éducative et familiale au sein de l'association.

« Ne laisser personne sur le bord du chemin. » Cette phrase, Yamina Graichi, coordinatrice, médiatrice scolaire, éducative et familiale au sein de l'association SSAAD (Soutien Scolaire Aide Aux Devoirs) la prononce avec l'œil qui pétille. Il vient traduire toute la passion qui l'anime.

L'association, créée en 2008 et présidée par Boubeker Graichi, est un peu le phare au milieu du quartier des Garennes. Située quasiment en face du Centre de Vie Sociale éponyme, la SSAAD est une porte ouverte à tous les habitants en quête de réponses sur les questions les plus essentielles de la vie quotidienne.

Plus concrètement, Yamina et les 17 intervenants de la SSAAD aident près de 200 élèves du CP à la Terminale et une centaine de parents. Environ 30 personnes viennent régulièrement s'initier à l'informatique. Au menu, des basiques : déclaration Pôle Emploi ou CAF, et démarches de la vie quotidienne.

Le plus clair du temps est consacré aux enfants. Yamina, en tant qu'ancienne professeure de mathématiques, met un point d'honneur à la réussite des jeunes. Le jeu d'échecs est également privilégié. « Chaque soir, les enfants viennent jouer. Les échecs sont très bons pour le raisonnement, et la concentration. Certains jeunes changent de compor-

tement parce que les échecs leurs ont appris à se poser et à réfléchir. Au-delà de ça, c'est excellent pour les mathématiques et la géométrie », poursuit Yamina Graichi qui organise un tournoi d'échecs le 13 mai prochain.

« Ne laisser personne sur le bord du chemin »

L'association, forte de ses nombreux adhérents, tourne bien. « Mais sans les parents, les jeunes ne peuvent rien. » C'est pourquoi un temps important est également consacré au soutien parental. « Nous avons des groupes de parole pendant lesquels les parents échangent entre eux. Le barrage de la langue les restreint dans l'accompagnement de leurs enfants. Parfois, les séances portent simplement sur la compréhension du bulletin scolaire. Nous les aidons également à préparer les entretiens avec les professeurs », explique Yamina qui ressent continuellement la reconnaissance des gens. « C'est leur association,

nous faisons tout pour qu'ils se l'approprient », explique celle qui ne sait pas travailler autrement " qu'avec le cœur ". En parallèle, des ateliers sociolinguistiques ont lieu tous les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. « Nous proposons cela le samedi, car cela permet aux mères de laisser les enfants et d'impliquer les pères. » Une autre session a lieu le lundi de 9h30 à 11h30.

À l'association, les projets ne manquent pas. « En ce qui concerne l'apprentissage de la langue, je me suis aperçue que rien n'était proposé aux seniors. » Depuis le 23 janvier, de 9h à 11h et de 14h à 16h, le CVS Les Garennes accueille les plus de 55 ans pour des activités, des jeux de mémorisation ou encore des sorties. Un nouveau projet qui colle parfaitement à l'idéal des créateurs de l'association : faire en sorte de n'oublier personne.

Pour contacter l'Association SSAAD

📍 19, rue Roald Amundsen
☎ 01 30 63 04 40, 06 01 84 63 91
ou 06 22 04 82 51
✉ associationssaadd@yahoo.fr

Joseph Bakar

sa mission, aider les femmes

Nombreuses sont les femmes du Mantois à connaître le docteur Joseph Bakar. Toutes celles qui l'ont croisé louent sa gentillesse, sa bienveillance et son écoute.

Responsable du service gynécologie, obstétrique, cancéro-gynécologique à l'hôpital de Mantes-la-Jolie et plus récemment, à celui de Meulan-en-Yvelines, le docteur Bakar a ce petit supplément d'âme qui fait de lui un médecin exceptionnel.

Venu de Syrie en 2004 pour travailler en tant que chirurgien de la fertilité à l'hôpital de Saint-Cloud, un simple coup de fil fait tout basculer. " Je voyais les limites de mes fonctions à Saint-Cloud. Avec mon épouse, nous envisagions de rentrer en Syrie. La guerre contre l'Irak venait d'éclater, la décision était difficile à prendre. Et puis j'ai reçu cet appel du directeur de l'hôpital François-Quesnay. Il avait alors besoin d'une nouvelle ressource dans le service. Je suis d'abord venu aider pendant l'été. L'hôpital était neuf, l'équipe sympathique et l'on m'a confié comme mission de travailler sur le cancer du sein. J'ai accepté. "

Joseph Bakar est un homme passionné. " J'aime mon métier ; j'aime mes patientes ; j'aime m'occuper des personnes délaissées ", confie-t-il simplement. Plus qu'une vocation, le docteur Bakar parle de " mission " pour évoquer ses fonctions. " Je suis un des derniers médecins de ma génération à avoir trois casquettes sur la tête. La mission, je la situe plutôt sur le côté cancérologique. Mais j'adore faire naître des bébés qui vont bien, et aider les femmes à aller bien, à ne pas souffrir. "

Ne jamais être dans le jugement, ne pas se faire d'idées préétablies, savoir aussi dire " je ne sais pas ", le docteur Bakar prête une grande attention à la souffrance des gens. " Dans mon service, aucun acte n'est pratiqué sur une femme sans lui demander son accord, et cela vaut aussi pour l'épisiotomie lors d'un accouchement. Rien ne justifie que l'on fasse souffrir une personne. "

« J'aime mon métier, j'aime mes patientes. »

Dans le service dirigé par le docteur Joseph Bakar, le post partum (période qui suit l'accouchement, ndlr) est pris très au sérieux. " Je m'y suis intéressé lorsque je me suis rendu compte que les dépressions augmentaient de nouveau de manière significative chez les femmes. Ici, nous suivons les mamans pendant 6 mois après leur accouchement, et plus si nécessaire. Via le réseau MYPA (Maternité en Yvelines et Périnatalité Active) qui permet de consulter des psychologues, des sages-femmes, ou tout



Le docteur Joseph Bakar, responsable du service gynécologie, obstétrique, cancéro-gynécologique à l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

autre praticien, la maman n'est pas délaissée dans cette période difficile. "

De même, depuis 2016, le docteur Bakar tente de mettre en place un dispositif d'action en direction des femmes violentées. " Je cherchais à créer une unité qui propose une prise en charge globale de ces femmes victimes de violences. En 2022, nous avons enfin réussi à nous structurer en mettant à disposition de ces femmes une équipe dédiée composée de psychologues, assistantes sociales, directement en lien avec les urgences de l'hôpital. Nous l'avons appelé VIF, pour Violences Intra Familiales. " On l'aura compris, Joseph Bakar place la condition humaine au-dessus de tout et ce, pour le plus grand plaisir des femmes dont il s'occupe.

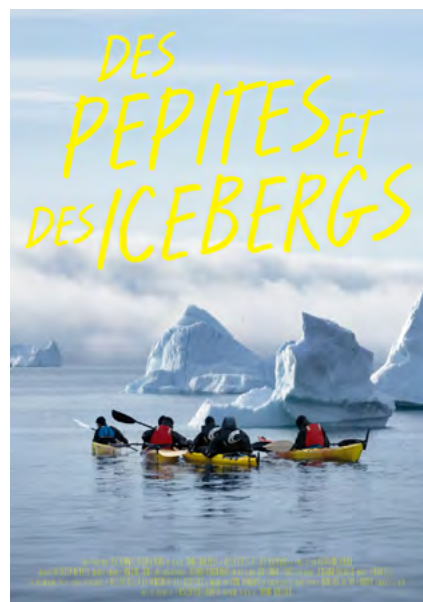
Plus d'informations :
vous êtes victimes de violences,
 ✉ vif.chfq@ght-yvelinesnord.fr
 ☎ **39 19 (appel anonyme et gratuit)**

12 collégiens en voyage au Groenland

Qui a eu cette idée folle, un jour, d'emmener douze jeunes collégiens découvrir le Groenland ? Yvan Dromard est ce prof passionné. Retour sur une aventure hors du commun.



Yvan Dromard (à gauche), une partie de ses élèves et l'équipe de tournage.



C'est une aventure folle qui a connu son apogée au mois de juin 2022. Au point de départ, il y a l'envie d'un prof : faire découvrir le Groenland à des d'élèves.

En avril 2019, Yvan Dromard, alors enseignant au collège André-Chénier aujourd'hui fermé, met sur pied un concours axé sur la construction d'une base de recherche pour scientifiques, pour les aider à développer leurs aptitudes à l'oral. Lui-même attiré par l'Arctique, et se rendant compte que les explorateurs figurent au programme d'Histoire, il se prend à rêver d'emmener ses élèves découvrir le grand nord.

Les élèves s'emparent du projet, le concours est un succès. Les 12 " gagnants " sont sélectionnés pour partir au Groenland.

Grâce à sa force de conviction, Yvan Dromard parvient à rassembler les fonds nécessaires à l'organisation du voyage. Il trouve des parrains – en la personne de Mathieu Tordeur, aventurier et Cyprien Verseux, jeune astrobiologiste qui a passé 9 mois sur une base en Antarctique – et des partenaires qui fournissent le matériel nécessaire à ce périple excep-

tionnel.

Les mois passent, et le projet devient de plus en plus réel. De Copenhague à Ilulissat à l'ouest du Groenland, le petit groupe résidera en auberge et effectuera des randonnées afin d'appréhender l'Arctique ainsi que la faune et la flore qui la composent. Les élèves embarqueront ensuite sur un kayak vers une zone où un bivouac sera monté pour deux nuits.

La crise sanitaire s'étant invitée, il faudra attendre juin 2022 pour voir le voyage se concrétiser.

« Une véritable leçon de vie dont les élèves se souviendront longtemps. »

Et quel voyage ! Entre les maisons colorées, les Inuits habillés en tenue traditionnelle, la découverte des icebergs, la navigation en kayak au milieu d'un fjord, la randonnée, le tout dans la nuit éternelle du mois de juin et dans des conditions

météo pas forcément optimales. Une véritable leçon de vie dont les élèves se souviendront sûrement pendant très longtemps.

De cette aventure extraordinaire est né un film, tourné sur place par une équipe qui a accompagné les 12 élèves Mantais et leurs trois accompagnateurs.

Après le voyage, a débuté le travail de restitution : tri des photos, récit de l'aventure et bien sûr, projection du film documentaire intitulé *Des pépites et des icebergs*, réalisé par Tania Houlbert. Ce 8 février, la Maison du Danemark accueillera une première projection sur invitation, destinée à remercier les partenaires.

Mais le maire, Raphaël Cognet et Nicole Konki, adjointe à l'éducation souhaitent mettre sur pied des projections pour les écoles qui devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire.



IUT de Mantes Portes ouvertes

L'IUT de Mantes ouvre ses portes le samedi 4 février prochain. L'occasion de s'informer sur les formations universitaires dispensées dans cet établissement, mais aussi de rencontrer les enseignants, les équipes d'orientation et de découvrir le campus. L'IUT est au cœur de plusieurs réseaux comme notamment celui de la plateforme technologique Mantes Yvelines Développement. Il participe aussi activement



à l'accompagnement des créateurs ou représentants d'entreprises dans l'initiation des étudiants à leur futur métier.

Samedi 4 février 2023

📍 7, rue Jean Hoët

🌐 www.uvsq.fr/iut-de-mantes-en-yvelines-1

☎ 01 39 25 33 40

CULTURE & PATRIMOINE

DIMANCHE 5 FÉV.

Visite guidée des collections permanentes, médiévales et Maximilien Luce .

15h > 16h | Musée de l'Hôtel-Dieu
Tarif plein : 8,70€ | Tarif réduit : 4,40€ | Places limitées - Réservations conseillées au :

✉ reservation.patour@manteslajolie.fr
☎ 01 34 78 86 60

MER. 1^{ER}, 8, 15 & 22 FÉV.

Heure du conte

15h > 15h30 | Médiathèque Louis-Aragon | Entrée libre | Tout public

✉ contactmediatheque@manteslajolie.fr

JEUDI 2 FÉV.

Atelier-jeux-lecture-animation seniors

10h > 11h | Médiathèque Georges-Duhamel | Entrée libre

Inscriptions :
☎ 01 34 78 97 99

SAMEDI 4 FÉV.

Atelier d'écriture autour du prix Papyrus 2023

15h > 17h | Médiathèque Louis-Aragon | Pour les 9-11 ans

Inscriptions indispensables auprès des bibliothécaires :

☎ 01 34 78 99 88

MARDI 7 FÉV.

Sortie ciné pour les seniors

Le temps des secrets, de Christophe Barratier, avec Léo Campion, Guillaume De Tonquédec, Mélanie Doutey
11h | CGR Mantes-la-Jolie
Gratuit après inscription auprès du service seniors

✉ service.seniors@manteslajolie.fr

☎ 01 34 78 97 99

VEN. 11 & SAM 12 FÉV.

Festival Mantes GlaGla

20h30 | Espace Brassens
Entrée 5€

SAMEDI 11 FÉV.

Battle de danse Start to Step

14h > 17h | Gymnase Dantan | Entrée libre

SAMEDI 11 FÉV.

Atelier Fablab modélisation 3D

14h > 17h | Médiathèque Louis-Aragon
À partir de 10 ans
Nombre de places limité, inscriptions et informations
☎ 01 34 78 99 00

Comptines en famille avec Musique du geste

11h15 > 12h15 |

Médiathèque Aragon | Pour les bébés jusqu'à 4 ans
Inscription et réservation :

☎ 01 34 78 99 88

✉ mediatheque.aragon@manteslajolie.fr

MERCREDI 15 FÉV.

Théâtre – Lumières ! Ellie James

Ciné-concert indie-pop
15h30 | CRD | Dès 3 ans | Adultes : 9 € - Enfants 6 €
Renseignements et réservations

✉ accueil.lanacelle@gpseo.fr

☎ 01 30 95 37 76

VENDREDI 17 FÉV.

Start 2 Step Party

14h > Minuit | Espace Brassens
1vs1 all style boys, 1vs1 all style girls | Inscription sur place | entrée gratuite

SAMEDI 25 FÉV.

West Motors Night

Stands, concerts, DJ, restauration, show cars and bikes
Dès 11h | Parc des expositions Michel-Sevin
Tarif : 10 € | Parking gratuit

POLITIQUE

LUNDI 13 FÉV.

Conseil municipal

19h > 21h | Hôtel de Ville

SPORTS

DIMANCHE 5 FÉV.

Rugby – Senior M1

AS Mantoise Rugby vs Neuilly-sur-Marne
15h | Stade Jean-Paul David | Entrée libre

SAMEDI 11 FÉV.

Football – National 3

FC Mantois vs AS Saint-Ouen L'Aumône
18h | Stade Aimé-Bergeal Mantes-la-Ville | Entrée libre

SAMEDI 11 FÉV.

Basket - Pré régionale masculine

AS Mantoise vs Jouy Basket Club
21h | Gymnase Lucan
Entrée libre

SANTÉ

MERCREDI 8 FÉV.

Permanence vaccinale

Pour les adultes et les enfants dès l'âge de 2 ans
13h30 > 15h30 | Centre médico-social Frédéric-Chopin | Gratuit

JEUDI 16 FÉV.

Instant santé dans vos CVS

Pour apprendre à soigner les petits maux, atelier bien-être et relaxation
14h > 16h | Uniquement sur inscription dans vos CVS | Gratuit



SANTÉ

Les droits des patients avec La Note Rose

L'association La Note Rose organise le jeudi 16 février à 14h15 au CVS de Gassicourt une conférence dont le thème sera Les droits des patients. Deux intervenants seront présents : Frédéric Herbaut, assistant social de la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France), et Bruno Edeline (travailleur social du Département en charge des affaires liées aux demandes de l'allocation personnalisée d'autonomie ou de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées). Au cours de cette conférence seront notamment abordés le service social, le maintien dans l'emploi

et l'accompagnement des assurés en arrêt de travail ou en invalidité, l'accès aux soins et le droit à la santé, le dispositif Prado (suivi du patient à domicile après son hospitalisation), la reprise du travail, la reconnaissance du travailleur handicapé et la carte mobilité inclusion.

Conférence sur « Les droits des patients »
Jeudi 16 février 2023

14h15 | CVS de Gassicourt
Plus d'informations sur
lanoterose78.fr

SORTIES

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage est de retour

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage est de retour en terres Mantaises. Il se tiendra du 24 au 27 mars prochain au parc des expositions Michel-Sevin. 400 exposants sont attendus et de nombreuses animations seront proposées : démonstrations canines, ball-trap, tir à l'arc, etc. Un espace dédié aux jeunes artistes et artisans cynégétiques verra également le jour pour cette 25ème édition. Sur sélection de dossiers, 6 jeunes talents exposeront deux de leurs œuvres aux abords du club VIP du Salon de la Chasse.

Du vendredi 24 au lundi 27 mars 2023

Vendredi de 10h30 à 18h30

Samedi et dimanche de 9h à 18h30

Lundi de 9h à 17h | Parc des expositions Michel-Sevin

Tarifs : pass 1 jour 15€ | pass 2 jours 25 €
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Plus d'informations sur :

www.salondelachasse.com





PATRIMOINE

Restauration de la collégiale : un chantier colossal

Plus de 3 M€ sont consacrés à la deuxième phase de la restauration de la collégiale Notre-Dame.



Colossal, gigantesque, impressionnant... les adjectifs ne manquent pas lorsqu'il s'agit de qualifier les travaux actuellement menés sur l'édifice le plus connu et le plus apprécié des Mantais à savoir, la collégiale Notre-Dame.

Après le beffroi en 2017 et la façade sud, c'est au tour du chevet de passer sous les mains expertes de la dizaine d'entreprises qui œuvrent sur le monument. Maçons, sculpteurs, charpentiers, couvreurs, ferronniers, tous mettent leur savoir-faire au service de la collégiale dans un seul objectif : lui redonner son lustre d'antan.

Le chevet, c'est la partie arrière de la collégiale qui donne sur le parking et le square du Château. Les dégradations, causées notamment par le temps qui passe et les intempéries, sont nombreuses. Les arcs-boutants étaient notamment très endommagés.

Lors d'une visite de chantier qui s'est déroulée lundi 9 janvier dernier, Stephan Manciulescu, architecte en chef des Monuments historiques a guidé le Maire, Raphaël Cognet, accompagné notamment par Fabien Corbinaud, adjoint à l'urbanisme, et les services de la Ville.

Taillées à-même la pierre, les gargouilles ont fait

l'objet d'un traitement spécifique. " Il n'y a pas deux têtes identiques. Nous avons validé sur de grandes maquettes les modèles pour être sûrs qu'ils collaient aux originaux. Les tailleurs se sont ensuite mis au travail. Et le résultat est exceptionnel ", a expliqué Stefan Manciulescu.

Les artisans sont également épaulés par la science. " Un laboratoire de recherche basé à Poitiers est chargé d'analyser les matériaux d'origine afin d'en retrouver la composition. Cela nous a par exemple, permis de nous approcher au plus près de la densité de la pierre d'origine. " Parallèlement, une partie des tuiles colorées est en cours de remplacement. " Lorsqu'elles auront été positionnées, nous retrouverons une unité entre la toiture des différentes chapelles et le toit de la nef. "

Au total, plus de 3 millions d'euros sont consacrés aux travaux de cette deuxième tranche. Ils sont financés par la DRAC, le Département, la Région, le mécénat privé et la Ville.

Une dizaine d'entreprises sont à l'œuvre pour restaurer la collégiale.

Infos pratiques

Numéros de téléphone

Hôtel de Ville : **01 34 78 81 00**
 Mairie de Gassicourt : **01 34 78 99 99**
 Mairie de Val Fourré : **01 34 00 16 16**
 Police environnement : **01 34 78 81 39**
 Service Vie des quartiers : **01 34 78 97 86**
 Sous-préfecture : **01 30 92 74 00**
 Boutique Bus : **01 30 94 77 77**
 Sotrema : **01 30 98 36 40**
 Point Information Tourisme : **01 34 78 86 60**
 Police/Urgences : **17 ou 01 30 94 82 10**
 Police municipale : **01 34 78 83 80**
 Gendarmerie : **01 34 00 18 00**
 Pompiers/Urgences : **18**
 Hôpital/Urgences : **01 34 97 42 92**
 Hôpital François-Quesnay : **01 34 97 40 00**
 Samu/Urgences : **15**

Horaires de l'Hôtel de Ville et des mairies de quartier

Quel que soit votre lieu de résidence, l'Hôtel de Ville et les mairies de quartier de Gassicourt et du Val Fourré vous accueillent, vous informent et vous orientent pour toutes vos démarches administratives.

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- Le mardi, nocturne jusqu'à 19h uniquement à l'Hôtel de Ville.
- Le samedi de 9h à 12h.

Certaines démarches administratives nécessitent un rendez-vous

(par ex : le dépôt de dossiers de mariages).
 Pour en savoir plus : **01 34 78 81 00**.

- **Hôtel de Ville** : 31, rue Gambetta.
- **Mairie de Gassicourt** : place Paul-Bert.
- **Mairie de Val Fourré** : place Clemenceau, Centre commercial Mantes 2.

manteslajolie.fr

Tribunes libres

PRIORITÉ AU TERRAIN

Dans un contexte national et international particulièrement tendu, la mairie reste un repère important pour tous. L'action municipale se poursuit, comme promis, vers plus d'efficacité, de transparence et de soutien aux administrés. Les réunions publiques de concertation se déroulent, les permanences du maire et de notre équipe municipale se poursuivent, les tours de ville afin de travailler avec les services sur les problèmes de quotidien qui pourrissent notre cadre de vie s'enchaînent, le soutien aux associations s'amplifie, la mise en place d'un nouvel accueil du public à l'Agora afin d'en faire un vrai guichet d'aide pour les Mantais qui en ont besoin est en cours d'élaboration. Nous sommes accessibles et notre équipe est unie.

Ce nouveau cap pour Mantes-la-Jolie, c'est notre marque de fabrique : simplicité, efficacité, action concrète, solidarité, au plus près du terrain.

Mais aussi l'exemplarité qui doit tous nous guider. Alors que les décisions judiciaires du mois de janvier (contre l'ancien DGS de la ville, contre l'ancien 1er adjoint...) défrayent la chronique en montrant une image délétère de notre ville, nous traçons notre route. La Justice fait son œuvre et c'est une bonne chose ! Continuons sur ce cap, de la proximité, de l'honnêteté, de la réactivité. Pour une politique réellement au service de ses habitants : c'est à ce prix-là que nous pourrions rendre la fierté à notre commune.

Un Nouveau Cap pour Mantes-la-Jolie

UN BUDGET PAS À LA HAUTEUR

Le budget 2023 ne nous paraît pas à la hauteur des enjeux, ni des besoins des Mantais. Nous proposons une autre priorisation, dans 3 directions :

- Solidarité / social : les problèmes sociaux restent très élevés et inquiétants. Les foyers mantais sont plus défavorisés qu'ailleurs, avec un taux de chômage important. Les familles monoparentales sont en hausse (23% de la population mantaise !). Nous demandons d'augmenter significativement les moyens du CCAS. Car c'est maintenant que les Mantais en ont besoin, entre l'inflation, les prix de l'énergie et de l'alimentation et la hausse de la taxe foncière.
- Ecole/éducation : nous proposons de lancer une grande concertation pour élaborer un nouveau projet éducatif communal, novateur et ambitieux. Il ne faut pas tout at-

tendre du dispositif cité éducative, dont les résultats sont contestés. Il faut augmenter le budget alloué à chaque école, au moins au niveau de l'inflation. Enfin, il y a un manque criant d'animateurs, de personnels.

- Transition/environnement : les rapports montrent que c'est dans cette décennie qu'il faut absolument agir, sinon, il sera trop tard. A Mantes, on ne fait que du saupoudrage. Il est impératif d'accélérer la rénovation des bâtiments et développer les énergies renouvelables. Il faut être ambitieux et demander aux promoteurs d'aller au-delà des normes. Cela peut passer par une charte d'aménagement, comme le font de nombreuses collectivités.

Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org ;
 E-mail : contact@printemps-mantais.org

POUR LE CAGIBI, ON NE VOUS DIT PAS MERCI !

De la parole aux actes, il y a souvent chez le Maire, de la distance. Un abîme même. Le 19 décembre dernier, Edwige Hervieux nous écrivait : " Je veux que vous ayez les moyens de travailler dans de bonnes conditions ". Nous nous sommes retenus pour ne pas éclater de rire et nous aurions eu raison de le faire. La traduction concrète de ses apparentes bonnes intentions est édifiante ! Nous voilà cantonnés dans un cagibi qui servait encore récemment de débarras. Un lieu exigu dépourvu de fenêtre donnant sur le hall, la lumière arrivant par une baie vitrée dépolie. Cerise sur le gâteau, un bureau, deux petites tables et cinq chaises pour sept élus équiper le lieu. Contrairement à ce que nous écrit la candidate malheureuse aux dernières élections législatives, il ne s'agit pas de permettre à l'opposition d'être mieux lotie mais bel et

bien de lui interdire par des moyens détournés l'accès aux étages et de contrôler sa présence et ses déplacements dans l'hôtel-de-ville.

Nous ne sommes pas dupes de la manœuvre ! Que craint le maire ? Qu'à travers des échanges informels avec des agents, nous ressentions le malaise palpable chez nombre d'entre eux ? La confirmation que le management mis en place est incompréhensible ? Que la communication a remplacé l'action ?

Cette mesquinerie concernant le déplacement du local de l'opposition est bien le signe d'une fébrilité inquiétante dans la gestion de notre ville.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Mantes Unie pour l'Avenir

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RAPHAËL COGNET
 RÉDACTRICE EN CHEF
CÉLINE EVAIN
 RÉDACTION, SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
**CÉLINE EVAIN + MARIE-CÉCILE LECLERCQ +
 ILANA LEITE MACHADO + VANESSA CHAPELLE +
 AGATHE SANANIKONE**
 PHOTOGRAPHIE
SEBASTIEN DAILLEUX
 CONCEPTION
YANN BARAZER + ALEXANDRE RENAULT
 IMPRESSION
IROPA

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
 ET DES RELATIONS PUBLIQUES
 HÔTEL DE VILLE : 31, RUE GAMBETTA
 BP 1600, 78201 MANTES-LA-JOLIE CEDEX

✉ communication@manteslajolie.fr

☎ **01 34 78 81 32**

VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR AUX ARTICLES
 DE MANTES-LA-JOLIE MAGAZINE ?

✉ communication@manteslajolie.fr





SAMEDI
25 FÉVRIER

**West Motors
Night**

MERCREDI
8 MARS

**Journée
internationale
des droits
des femmes**

11 ET 12 MARS

**Salon Vins
et Saveurs**

24 AU 27 MARS

**Salon de
la Chasse et
de la Faune
Sauvage**

LES
GRANDS
RENDEZ-VOUS

manteslajolie.fr

